



ROYBON

VIVRE À ROYBON



Début du chantier de l' EHPAD
Résidence René Marion



LA FÊTE DE LA FORÊT

Roybon accueillera la prochaine
fête de la forêt

4



LA RENTRÉE
S'EST BIEN PASSÉE

Le groupe scolaire accueille
cette année 115 enfants

9



AGIR CONTRE
LES RAVE-PARTY

Les élus ont été reçus
en préfecture

11



EN DIRECT
DE LA BIBLIOTHÈQUE

La rentrée littéraire
s'annonce cette année
encore très riche

17

3 LA VIE DE LA COMMUNE

- ▶ Chantier de l'EHPAD, c'est parti !
- ▶ Roybon accueillera la prochaine fête de la forêt
- ▶ Roybon célèbre la journée nationale d'hommage aux harkis
- ▶ Un nouveau logement aux Charmilles
- ▶ Bonne retraite Thierry !
- ▶ De nouveaux jeux pour les enfants
- ▶ Elagage sous les lignes électriques
- ▶ La rentrée s'est bien passée !
- ▶ Des (bonnes) nouvelles de la cantine scolaire
- ▶ Lutter efficacement contre les rave-party
- ▶ Objet insolite, avez-vous une idée ?
- ▶ Ça s'est passé récemment à Roybon

14 LA VIE DES ASSOCIATIONS

- ▶ Nouveau succès pour le Forum des Associations
- ▶ Bien vivre sur notre territoire
- ▶ USCJR section GYM - Roybon
- ▶ Bienvenue au Judo Club Roybonnais

16 EN DIRECT DE LA BIBLIOTHEQUE

- ▶ Des jeux vidéo à la bibliothèque...
- ▶ Accompagnement scolaire
- ▶ Rentrée littéraire

18 AGENDA

- ▶ Festival "Les'Arts en herbe"
- ▶ Amicale des donneurs de sang de la Haute Galaure
- ▶ Bienvenue aux nouveaux arrivants
- ▶ Loto de l'ADMR
- ▶ Une famille sur les planches
- ▶ 100^e anniversaire de l'Armistice
- ▶ Concert classique
- ▶ Au programme des anciens
- ▶ Marché de Noël

21 ANNONCES ET INFOS UTILES

- ▶ Enquête sur les conditions de travail
- ▶ Vous avez 16 ans ? faites-vous recenser !

22 GRANDE ET PETITES HISTOIRES

- ▶ Souvenirs du 24 Septembre 1988 : Inauguration du Monument rénové



Chères Roybonnaises,
Chers Roybonnais,

Alors que l'été s'en est allé et que nos paysages de forêts vont retrouver leurs magnifiques couleurs automnales, c'est bien la forêt, justement, qui est au cœur de l'actualité municipale.

J'ai deux bonnes nouvelles à vous annoncer !

▶ La première, c'est que je vous confirme que la Fête de la Forêt se tiendra à Roybon en septembre 2020 ! Certains d'entre nous avaient pu découvrir ce bel événement en 2016 au Grand-Serre, rassemblant près de 16 000 visiteurs. C'est un formidable challenge pour le monde associatif et l'ensemble des roybonnais souhaitant s'engager à nos côtés. Ce sera aussi l'occasion de valoriser une filière, le bois, qui compte beaucoup dans l'économie du territoire mais également l'occasion de tisser, encore et toujours, des liens forts entre les habitants. L'organisation de cette belle manifestation nous permettra de présenter notre commune sous son plus beau visage et de mettre en valeur les richesses du Massif de Chambaran et de Roybon.

▶ La seconde bonne nouvelle concerne les finances de la commune. Nous avons initié l'an dernier, avec l'équipe municipale, les démarches nécessaires, et jamais accomplies par le passé, permettant de placer plusieurs parcelles sous le bénéfice du régime forestier. Cette décision a été bénéfique. Il nous a donc été possible de proposer à la vente trois coupes de bois. Au total, ce sont plus de 70 000 € qui vont ainsi rentrer dans les caisses de la commune, représentant une bouffée d'oxygène supplémentaire. Vous découvrirez au fil des pages le reste de l'actualité de la commune, quelques informations utiles et l'agenda des événements à venir.

Bien fidèlement,

Votre Maire
Serge PERRAUD

Directeur de la publication : Serge PERRAUD

Merci aux contributeurs (articles et photos) : Gabriel BRET, Maurice CELLIER, Patrick ODRAT, Roland CARRA.

© Design et mise en page : Mille et une COMM' 04 38 92 01 44
Imprimé en mairie.

LA VIE DE LA COMMUNE

Chantier de l'EHPAD, c'est parti !

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer ici le projet de nouvel EHPAD, tant cette réalisation est importante pour la commune.

Cette fois-ci, c'est bien parti pour vingt mois de chantier.

Fin juillet, la commune a lancé une consultation pour la réalisation de la future voirie qui servira, dans un premier temps, de voie de chantier, permettant à l'EHPAD de mener à bien son projet. La piste a été livrée début septembre. Il s'agit désormais de réaliser le terrassement. Les mois qui viennent vont donc être marqués par un fort trafic de camions sur la route de St Marcellin pour l'évacuation des déblais.

Rappelons que ce projet permettra l'accueil de 132 résidents avec 85 lits d'EHPAD, 42 lits d'Unité Psycho-Gériatrique (UPG), 5 lits d'hébergement temporaire médicalisés ainsi que 14 places d'accueil de jour dans un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA.) L'EHPAD sera la 1^{ère} réalisation dans ce nouveau secteur de La Sapinière qui sera progressivement urbanisé.

PLANNING PRÉVISIONNEL DU CHANTIER

- ▶ Phase de terrassement : automne-hiver 2018
- ▶ Maçonnerie : décembre 2018 à été 2019
- ▶ Charpentes : été 2019
- ▶ Menuiseries extérieures : printemps à automne 2019
- ▶ Cloisons doublages et faux plafonds : fin du printemps 2019 à février 2020
- ▶ Menuiseries intérieures : février à juillet 2020
- ▶ Sols : décembre 2019 à mai 2020
- ▶ Peintures et revêtements muraux : octobre 2019 à juin 2020
- ▶ Electricité : novembre 2018 à juillet 2020
- ▶ Chauffage, ventilation et plomberie : novembre 2018 à juillet 2020
- ▶ Ascenseurs : octobre 2019 à décembre 2019
- ▶ Livraison du bâtiment : septembre 2020



Le nouvel EHPAD répondra naturellement à toutes les exigences de confort, de qualité de vie et de normes environnementales.



La piste réalisée par la commune permettra aux camions de se croiser. A l'issue du chantier elle deviendra une nouvelle voirie. Les aménagements à l'étude garantiront une circulation apaisée.

Roybon accueillera la prochaine fête de la forêt

Nous sommes nombreux à garder un souvenir vivace de la dernière édition de la fête de la forêt. Elle s'était tenue en 2016 au Grand Serre (Drôme) et avait rassemblé plus de 16 000 visiteurs.



© Sébastien FAYAN
Photographies 2016

Depuis 2012 c'est l'association de la Drôme des Collines Forestières (ADCF) qui porte cette manifestation avec le concours de l'association pour le développement forestier des Bonnevaux Chambaran (ABC) depuis 2016.

La fête de la forêt vise à faire connaître les différents aspects de la filière bois et de l'environnement de notre territoire à travers un "cocktail" d'animations, de conférences, de table-rondes, de démonstrations et d'épreuves sportives.

L'organisation de l'édition 2020 (plus précisément le 1^{er} week-end de septembre) nécessite un gros travail en amont de une mobilisation de nombreux bénévoles. C'est pourquoi une réunion s'est tenue le 19 septembre dernier en présence des représentants des associations de la commune qui doivent constituer le principal vivier en terme de ressources humaines.

Toutes les associations qui s'impliqueront tiendront également des buvettes et se partageront les bénéfices au prorata des personnes impliquées. C'est donc cette phase de mobilisation qui a débuté pour s'assurer de l'engagement du plus grand nombre.



La réunion a réuni une trentaine de participants tous très motivés. Elle constitue une première étape de la mobilisation.

VOUS SOUHAITEZ NOUS AIDER DANS L'ORGANISATION DE CET ÉVÈNEMENT ?

N'hésitez pas à contacter **Patrick ODRAT**, administrateur de l'association de la Drôme des Collines Forestières (ADCF)

✉ feteforet2016@orange.fr

☎ 06 17 80 67 11 - **On compte sur vous !**

Il est évident que cet évènement constitue pour Roybon une formidable opportunité tant les retombées peuvent être importantes. C'est pourquoi la municipalité s'engage à fond dans la réalisation de ce projet.

Trois grands chantiers nécessiteront un fort engagement de bénévoles :

- ▶ L'organisation d'un repas assis (sur réservation)
- ▶ La gestion des parkings
- ▶ Les buvettes-snacking

Une prochaine réunion pour travailler sur la création d'une affiche propre à l'édition 2020 se tiendra le **vendredi 9 novembre à 18h30, en mairie**, 53 route de Mont-falcon et la prochaine réunion "globale" est d'ores et déjà programmée le **jeudi 6 décembre, salle du Conseil Municipal, dans l'ancienne mairie.**



LA FORÊT EN QUELQUES CHIFFRES

▶ La superficie de la forêt française est de 16 millions d'hectares pour 3.500.000 propriétaires forestiers privés.

▶ **En Rhône-Alpes** : 1,54 million d'hectares pour 450.000 propriétaires forestiers privés. Cela représente 10.000 entreprises et 60.000 emplois directs.

▶ **En Isère** : 178.000 d'hectares de forêts privées ; 70% des surfaces boisées ; 92.400 propriétaires forestiers privés.

▶ **Dans la Drôme** : 241.000 d'hectares de forêt privée ; 70 % des surfaces boisées.



SOUVENIRS DE LA DERNIÈRE ÉDITION

En 2016 la fête de la forêt a accueilli notamment

▶ DES CONFÉRENCES SUR DIFFÉRENTS THÈMES :

- L'équilibre sylvo- cynégétique Le massif des Chambaran : filières, dessertes, conflits d'usages.
- La sylviculture du châtaignier.
- Les maladies transmissibles en forêt.
- Les métiers et formations liés aux métiers du bois.

▶ UNE TABLE -RONDE :

- Quel avenir pour nos forêts des Chambaran ?

▶ DES EXPOSANTS :

- Savoir-faire en environnement , en sylviculture, en exploitation forestière, en scierie, en charpente, en menuiserie, en construction bois.

▶ DES DÉMONSTRATIONS :

- De matériel forestier, des scieries mobiles, du broyage de plaquettes forestières, des sculptures d'art sur bois et tourneurs sur bois, des élagueurs, des vieux métiers.

▶ UNE MANCHE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COUPE DE BOIS SPORTIVE,

couplée avec l'entraînement intensif de l'équipe de France qui allait disputer la semaine d'après les championnats du monde e en Pologne.

▶ LE TROPHÉE DES GRUMIERS

▶ UN CONCOURS DE DESIGN PAR DES JEUNES ÉBÉNISTES



Roybon célèbre la journée nationale d'hommage aux harkis

Cela fait 14 ans cette année que la journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives a été créée par l'Etat français.

Cette journée a pour but de célébrer **«les sacrifices qu'ils ont consentis du fait de leur engagement au service de la France lors de la guerre d'Algérie»**. Beaucoup ont été massacrés à la fin du conflit pour s'être rangé aux côtés de la France. Certains ont pu échapper à la mort en s'installant dans l'Hexagone.

Roybon fut la seule commune de l'Isère à accueillir un camp de forestage. Les hameaux de forestage, ou hameaux forestiers, étaient des structures mises en place en France, pour loger, former et employer des familles d'anciens harkis après la fin de la guerre d'Algérie. Les anciens harkis y étaient employés à des travaux de reboisement et d'aménagement des forêts domaniales.



Le Maire s'est beaucoup impliqué pour créer la Place des Harkis, lieu de mémoire pour témoigner de l'apport de la communauté dans l'histoire de la commune. L'an dernier a été inauguré une stèle qui rend hommage au parcours et à l'œuvre accomplis dans les hameaux de forestage et aux familles qui y ont vécu.

Cette année, à l'occasion de la cérémonie, était présenté un panneau pédagogique évoquant plus précisément la vie des harkis à Roybon.



La cérémonie s'est déroulée en présence notamment de M. Jean-Yves CHARIO, sous-préfet de Vienne et Jean-Pierre BARBIER, Président du Département.



Un nouveau logement aux Charmilles



La résidence «Les Charmilles» comprend actuellement 8 logements qui sont tous loués.



Après les deux logements aménagés en 2017 dans les locaux de l'ancienne mairie, la commune est en train d'en réaliser un nouveau dans la résidence les Charmilles, bâtiment communal situé derrière l'église.

Il s'agira d'un logement de 70 m² environ, composé de deux chambres, une grande pièce de vie commune avec cuisine attenante, wc et salle d'eau séparés. Le chantier a débuté le 20 août et l'appartement devrait être livré à la fin du mois pour une mise en location immédiate.

Ce projet, qui était inscrit au budget 2018, s'inscrit dans la stratégie de l'équipe municipale qui vise à développer l'offre de logements pour les habitants et générer de nouvelles recettes de fonctionnement pour la collectivité.

Bonne retraite Thierry !

C'est une cérémonie émouvante qui s'est récemment déroulée en mairie.

En effet, le Maire, les élus et les agents ont dignement salué le départ en retraite de Thierry ECHINARD.



Thierry ECHINARD, aura été agent technique de la commune durant 35 ans, c'est-à-dire la quasi-totalité de sa carrière.

Le Maire, Serge PERRAUD, a longuement souligné les mérites de Thierry ECHINARD, rentré au service de la collectivité en 1983. Il a donc connu tous les progrès en matériel qui permettent aujourd'hui aux agents de travailler dans de meilleures conditions et avec une performance accrue par rapport à l'époque.

L'épouse de Thierry ECHINARD s'est vu remettre un superbe bouquet de fleurs et les agents et élus s'étaient cotisés pour offrir à Thierry ECHINARD une carabine qu'il aura rapidement l'occasion d'utiliser pour son plus grand plaisir.

Reste à Thierry ECHINARD, bien connu dans la commune, à profiter d'une retraite amplement méritée.



De nouveaux jeux pour les enfants

Le début de l'été a été marqué par l'installation de nouveaux jeux pour enfants au parc des Charmilles et au lac. Ce programme, inscrit au budget, d'un montant prévisionnel de 22 000 € HT, va bénéficier de 75% de subventions grâce au soutien du Département de l'Isère et de la Région.

Il faut souligner l'implication forte des agents et élus dans la réalisation de ce projet. En effet, afin de maîtriser les coûts, tout le travail préparatoire consistant

en l'évacuation des anciens graviers et la réalisation des nouvelles aires dans le respect des nouvelles normes, a été réalisé en interne. Le prestataire n'a été sollicité que pour l'installation des jeux proprement dit. Leur fréquentation tout au long de la période estivale témoigne que cette réalisation répondait à une attente. Conformément au cahier des charges les agents techniques effectueront des contrôles réguliers sur les installations.



Elagage sous les lignes électriques

Il est fréquent qu'il soit nécessaire de procéder à l'élagage d'arbres situés sous des lignes électriques. A cette fin, ENEDIS a passé un contrat avec la SARL "Au bonheur des arbres".

Cette dernière est donc susceptible d'intervenir dans des parcelles privées comme des espaces publics. Naturellement s'il s'agit d'intervenir sur un terrain clos ou avec du bâti, le propriétaire est sollicité au préalable. **Il est néanmoins utile de rappeler que le propriétaire est tenu de faciliter l'accès pour que cet entretien puisse être effectué.**



La rentrée s'est bien passée !

Comme partout en France, notre école a fait sa rentrée le lundi 3 septembre. **Les effectifs sont en très légère augmentation et répartis en cinq classes (deux pour la maternelle et trois pour le primaire).**

Cette année la garderie du matin et du soir se déroule dans la salle informatique, plus pratique à bien des égards.

Au cours de l'année prochaine la commune réalisera divers petits travaux de mise aux normes d'accessibilité :

- ▶ remplacement de grilles d'eau pluviale,
- ▶ traitement des deux escaliers extérieurs (main courante, bandes visuelles...),
- ▶ réaménagement des sanitaires PMR

Nous veillerons naturellement à mener ces petits travaux durant les périodes de vacances scolaires.

Le groupe scolaire accueille cette année 115 enfants.



Dans la cour de l'école on voyait vite ceux pour qui cette rentrée était un peu le baptême du feu. Mais finalement tout s'est bien passé pour tout le monde. Les sourires en témoignent.



Des (bonnes) nouvelles de la cantine scolaire

Pour agrémenter la 1^{re} semaine de classe, les enfants ont eu droit à une très sympathique animation à la cantine le vendredi. Deux gentilles abeilles sont venues avec un food-truck pour servir de délicieuses ravioles avec en prime de la glace à la fraise au dessert !

Depuis 2015 les tarifs de la restauration scolaire étaient revalorisés chaque année pour tenir compte de l'inflation et des évolutions tarifaires pratiquées par notre prestataire. En l'espèce, la commune aurait pu procéder à une augmentation de 1,2%.

Au regard des efforts demandés aux familles et des résultats obtenus dans le redressement de la situation financière, le maire a décidé de ne pas proposer d'augmentation au Conseil Municipal pour l'année scolaire 2018/2019.

Au-delà de la question des tarifs, nous allons avoir prochainement une réunion avec notre traiteur pour faire un bilan de prestation. En effet, il est toujours possible de s'améliorer...



Rien de mieux qu'un véritable repas de fête pour bien débiter une nouvelle année scolaire !



RESTAURANT SCOLAIRE
Menus du 24 Septembre au
21 octobre 2018



	Du 24 Septembre au 28 Septembre 2018	Du 1 ^{er} Octobre au 5 Octobre 2018	Du 8 Octobre au 12 Octobre 2018 SEMAINE DU GOUT ET DES COULEURS	Du 15 Octobre au 19 Octobre 2018
LUNDI	Salade de blé provençale Quenelles de brochet sauce Mornay Courgettes persillées Petit suisse nature Pomme	Macédoine Moules marinières Riz créole Petit suisse nature Raisins	Menu Rose Radis croc'sel Jambon grillé (Sp: Jambon de dinde) Purée de pommes de terre et betteraves Yaourt de la laiterie collet à la fraise Meringue Rose	Menu Grecque Tomates fêta concombre Moussaka Yaourt à la Grecque Miel
MARDI	Menu Polonais Salade de choux rouge Goulache polonais Pommes de terre vapeur Fromage Gâteau pommes aux raisins secs	Céleri rémoulade Rôti de porc au thym (Sp: Rôti de volaille au thym) Jardinière de légumes Carré du Trévès Cookies	Menu Orange Soupe froide aux 4 légumes Sauté de poulet sauce safran Flan aux carottes Mimolette Cake à la citrouille	Crêpe au fromage Haut de cuisse de poulet rôti Choux fleurs persillés Fromage blanc aux fruits Banane
Mercredi	Betteraves vinaigrette Filet de colin sauce citron Pâtée de légumes campagnarde Petit suisse nature Banane	Salade verte Cordon bleu Ratatouille Yaourt local à l'abricot Madeleine	Menu Vert Haricots verts en salade Filet de merlu sauce oselle Tagliatelles de chez Saint Jean aux épinards Fromage ail & fines herbes Pommes Granny	Salade de pâtes napoli Filet de poisson pané et citron Epinards béchamel Saint Marcellin Poire
JEUDI	Menu Bio Salade de tomates Bio Tagliatelles Bio à la carbonara (Sp: Sauce bolognaise) Fromage Bio Compote Bio	Taboulé Sauté de bœuf sauce tomate Carottes sautées Faissette Pomme	Menu Marron Feuilles de chènes Sauté de bœuf au jus Riz sauvage Yaourt à la châtaigne de la Loire Spéculoos	Salade verte Escalope de porc grillée aux herbes (Sp: Escalope de dinde) Gratin de Crozet locaux Yaourt nature Compote
VENDREDI	Salade de pommes de terre rosa Sauté de poulet aux noix Haricots verts persillés Fromage blanc Nectarine	Menu Alsacien Salade Grenobloise Spaghetti sauce corail & Fromage râpé Petit suisse nature Cake à la poire	Menu Jaune Salade endives Escalope de dinde sauce au curry Pomme noisette Fromage blanc vanille Ananas barre	Menu Automne Velouté de champignons Poulet sauce marron Flan de potiron Saint Paulin Raisins

Information allergènes (selon règlement CE 1169/2011 dit "INCO"): Les plats sont susceptibles de contenir les allergènes suivants: Gluten, Crustacés, Œufs, Poissons, Arachides, Soja, Lait, Fruits à coque, Cèleri, Moutarde, Sésame, Anhydride sulfureux et Sulfites, Lupin, Mollusques.

Le menu est susceptible d'être modifié en fonction des produits de saison et sous réserve de nos approvisionnements.
(Entre parenthèses: plats sans porc)
Produits locaux

Lutter efficacement contre les rave-party



Cet été a encore été marqué par la tenue de plusieurs rave-party dans les Chambaran. Ces rassemblements intempestifs créent de nombreuses nuisances et sont particulièrement difficiles à entraver.

Néanmoins les élus se sont mobilisés et ont été reçu en préfecture le 17 juillet dernier. Cette réunion, présidée par le Directeur de Cabinet du Préfet, a réuni le Procureur de la République, les maires de Chasselay, Roybon et Varacieux et le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de St Marcellin.

Diverses mesures préventives et répressives ont été identifiées pour lutter contre ces pratiques. Il a notamment été rappelé que les riverains peuvent jouer un rôle important en signalant une arrivée inhabituelle de véhicules afin d'augmenter la capacité de réaction des gendarmes.

C'est dans ce cadre et en concertation avec la gendarmerie que le Maire a décidé de prendre un arrêté interdisant la circulation des véhicules à moteur sur deux voies :

- Chemin de La Dignonne de la D156 jusqu'en limite de la commune de Chasselay
- Route de la Feyta de la D 155 à la D 156 (lieu-dit Maison MONNET)

Cet arrêté, qui entrera en vigueur le 15 octobre, prévoit naturellement des dérogations pour les riverains, les véhicules remplissant une mission de service public et les personnes qui auront demandé et obtenu une autorisation écrite du Maire.

Cette réglementation permettra aux gendarmes de verbaliser les contrevenants et constitue un outil supplémentaire dans cette lutte contre les rave-party.

Objet insolite, avez-vous une idée ?

C'est un objet bien insolite qui a été trouvé dans l'ancienne mairie et que nous vous présentons par le biais de cette photo. Sur sa base il est possible de lire une inscription gravée : "mairie de Roybon 1865". Dans un métal très lourd, l'objet pèse environ 6 kilos. Sa forme permet de faire couler un liquide ou un métal fondu du haut vers le bas.

Nous lançons un appel à tous ceux qui auraient une idée sur son origine et son utilité. Si vous êtes curieux nous le mettons à disposition du public en mairie aux horaires d'ouverture.



LA VIE DE LA COMMUNE

Ça s'est passé récemment à Roybon



1 22 juin : fête de la musique avec Axelle MAS. **2** 1^{er} juillet : nous savons déjà qu'ils reviendront l'an prochain. les « théâtrales du lac » organisées par THEAUCURA et Atomes scéniques furent un véritable festival de théâtre en plein air. **3** 9 et 10 juillet : « la formidable fournée du cirque » est passée par Roybon. Que du bonheur ! **4** 13 et 14 juillet : deux représentations et deux nouveaux succès pour le théâtre du Nez. **5** 14 Juillet : depuis la cérémonie devant le monument aux morts jusqu'au feu d'artifice de la soir, la fête nationale est toujours un temps fort de la vie de la commune.

LA VIE DE LA COMMUNE



6 29 juillet : cérémonie en hommage aux fusillés du 5 août 1944. **7** 2 et 3 août : cette année encore « le piano du lac » nous a régalé de son talent. **8** 10 août : vente des cartes de chasse par l'ACCA. **9** Août : cet été, l'accueil de loisir c'était un peu le Far-West ! **10** Du 1^{er} au 27 août exposition à l'office de tourisme « Entre le marteau et l'enclume » par l'artiste Hervé CHAMBON. **11** 11 septembre : sortie friture du club des anciens de la Haute-Galaure. **12** 15 et 16 septembre : c'était les journées du patrimoine et l'occasion de mieux connaître notre église ou de découvrir l'exposition « que se tram' t'il ? »



Nouveau succès pour le Forum des Associations

La nouvelle édition du Forum des associations, qui s'est tenu le 8 septembre dernier a connu, pour la 2^e année consécutive, **un beau succès de fréquentation, de l'ordre de 150 personnes sur l'ensemble de la demi-journée.**

De 9h à 13h les familles ont pu venir rencontrer les responsables de la vingtaine d'associations présentes. L'ambiance conviviale était rythmée par un fond musical qui n'empêchait pas pour autant les échanges autour des stands.

Au-delà du plaisir des retrouvailles en cette période de rentrée, les inscriptions furent nombreuses, notamment pour les activités des enfants.

L'association du sou des écoles avait assuré un coin buvette autour duquel tout le monde a pu apprécier le pot de l'amitié à la fin du forum.



Bien vivre sur notre territoire



Assemblée Générale de l'association
Le jeudi 11 octobre à 15h, salle du club de la haute Galaure
Cotisation annuelle 10 €

A noter :

- ▶ Un atelier "tablette informatique" de 8 à 10 séances sera prochainement lancé
- ▶ Atelier éducation physique adaptée. Reprise en septembre, en collaboration avec la résidence René MARION, tous les mercredis de 10h à 11h30.
- ▶ Révision code de la route : 1^{re} séance le vendredi 11 octobre à 14h
- ▶ Cinématographe : 1^{re} séance le vendredi 9 novembre à 14h

📞 Renseignements et inscriptions :

☎ 06 76 48 90 39 ou ✉ asso.bvsnt@gmail.com

USCJR section GYM - Roybon

HORAIRE ET TARIFS ANNUELS

- ▶ 16h45-17h15 éveil corporel 3-6 ans 80 €
- ▶ 17h15-18h éveil corporel 7-10 ans 100 €
- ▶ 18h-19h gym douce 120 €
- ▶ 19h-20h step 120 €
- ▶ 20h-21h renforcement musculaire 120 €

Les enfants peuvent être amenés et ramenés à la garderie avant et après les cours !



📞 Pour plus de renseignements merci de contacter Aurélie au ☎ 06 78 29 51 07 ou ✉ uscjr.gym.roybon@outlook.com

Bienvenue au Judo Club Roybonnais !



Nous proposons trois cours d'essai gratuits.

COURS DE JUDO POUR LES 4 - 15 ANS

Sandrine Laurent professeur au judo club côtois, diplômée d'état et ceinture noire 2^e Dan vous attend. Les cours auront lieu tous les samedis matin :

- ▶ 9h30 10h30 pour les 4-5 ans
- ▶ 10h30 11h30 pour les 6-8 ans
- ▶ 11h30 12h30 pour les 9 ans et +

Lieu : Salle de motricité du groupe scolaire

📞 Pour tous renseignements vous pouvez téléphoner au ☎ 06 48 18 21 24 ou au ☎ 06 48 07 05 27

Les cours ont débuté le samedi 15 septembre et nous pouvons vous renseigner sur place durant les cours.

VENDREDI 16 NOVEMBRE
À PARTIR DE 19H

Soirée **"JUST DANCE"** avec repas partagé
Venez vous mesurer à vos amis ou vos parents !
Inscription à la bibliothèque.



Des jeux vidéo à la bibliothèque...

"LEVEL UP", projet du réseau des médiathèques de Bièvre Isère en partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Isère.

JUSQU'AU 24 OCTOBRE
des consoles de jeux vidéo (PS4 et Nintendo Switch)
sont disponibles à la bibliothèque pour jouer.

Vous pouvez venir en famille, entre amis
sans conditions d'âge !
(les moins de 12 ans seront accompagnés d'un adulte)

Accompagnement scolaire

Reprise de l'accompagnement scolaire à la bibliothèque avec Michèle DUTAUT. Les cours sont gratuits, il suffit juste d'adhérer à la bibliothèque (10 €/ an) pour en bénéficier.

Plusieurs objectifs :

- Approfondir ses connaissances pour préparer une orientation ambitieuse
 - Surmonter un blocage de l'apprentissage
 - Améliorer la maîtrise du français
- Matières abordées : les mathématiques et toutes les autres matières

COMMENT ? Des conseils pour apprendre à s'organiser quand on se sent dépassé, utiliser toutes les ressources de la bibliothèque.

POUR QUI ? tous âges confondus : écoliers, collégiens, lycéens, adultes...

QUAND ? les lundis et jeudis entre 17h et 20h, le vendredi entre 17h et 18h50.

Renseignements et inscriptions à la bibliothèque :
☎ 04 76 36 52 04



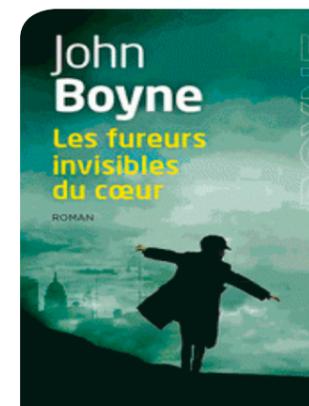
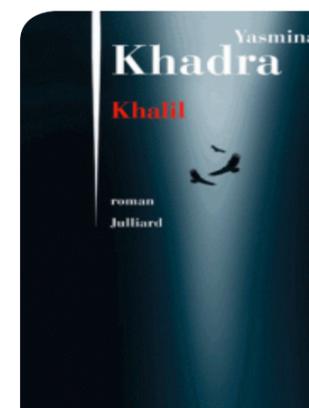
HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Durant les périodes de classe :
Lundi 9h-12h • Mardi 15h30-18h • Mercredi 15h-18h • Vendredi 17h-19h30 • Samedi 10h-12h

Durant les vacances scolaires:
Lundi 10h-12h • Mardi 15h30-17h30 • Mercredi 15h-18h • Samedi 10h-12h

Rentrée littéraire

La rentrée littéraire 2018 s'annonce cette année encore très riche puisque 567 romans sont attendus... Bien sûr tous ne seront pas disponibles à la bibliothèque, mais nous avons essayé de faire une sélection qui pourrait vous donner envie de lire. En voici un aperçu.
Alors n'hésitez plus, venez faire votre choix !



Bibliothèque de Roybon
☎ 04 76 36 52 04
✉ bibliotheque-roybon@wanadoo.fr



VENDREDI 19 OCTOBRE

Festival "Les'Arts en herbe"

C'est le vendredi 19 octobre à 19h30 que se déroulera à la salle des fêtes de Roybon l'ouverture officielle du festival "Les'Arts en herbe". Cette cérémonie sera présidée par Yannick NEUDER, Président de Bièvre Isère Communauté, en présence notamment du Président du Département, Jean-Pierre BARBIER.

Ce soir-là, le spectacle présenté "mime de rien" est pour tout public, dès l'âge de 6 ans. Un spectacle qui transporte d'emblée le public hors du temps, dans un quotidien unique où décalage rime avec rire et sensibilité.

Le spectacle est payant, 5€/pers (enfant comme adulte prix unique) et les places sont à réserver dans les offices de tourisme de Bièvre Isère Communauté (dont celui de Roybon naturellement).

Le programme complet du festival est disponible en mairie.

JEUDI 25 OCTOBRE

Amicale des donneurs de sang DE LA HAUTE GALAURE

L'année 2018 a été une année difficile pour notre Amicale des donneurs de sang de la haute galaure vu la baisse du nombre de dons au niveau des premières collectes de l'année.

Heureusement celle de juillet a été plutôt bonne et nous redonne un peu d'espoir pour bien finir l'année avec la prochaine collecte qui aura lieu le **jeudi 25 octobre 2018 à la salle des fêtes de Roybon entre 16h45 et 19h45.**

Nous vous attendons donc très nombreux et vous rappelons que l'Assemblée Générale de notre Amicale aura lieu le 12 octobre 2018 à 19h, en mairie 53 route de Montfalcon (salle du RDC).

Le DON DU SANG est un geste utile, simple et QUI PERMET DE SAUVER DE NOMBREUSES VIES AU QUOTIDIEN. Vous pouvez donner à partir de vos 18 ans et jusqu'à 70 ans.



VENDREDI 26 OCTOBRE

Bienvenue aux nouveaux arrivants

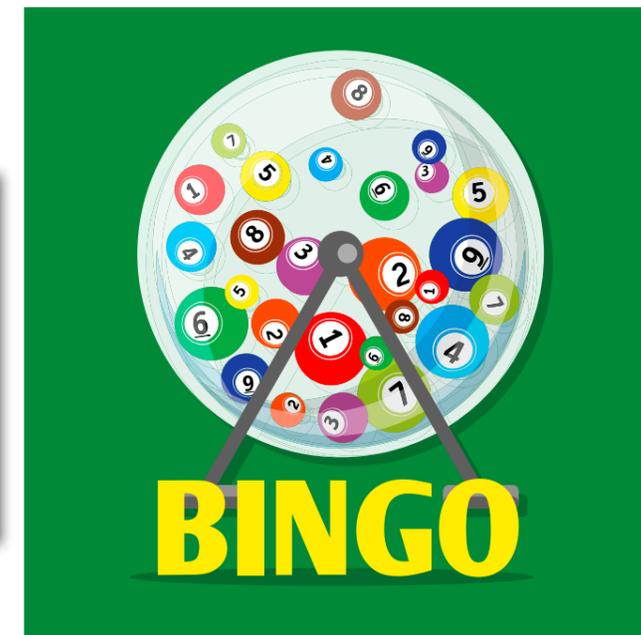
Chaque année, la commune accueille de nouveaux habitants qui viennent s'installer sur Roybon. Certains connaissent le territoire, d'autres le découvrent.

C'est pourquoi, la municipalité a décidé d'instaurer une petite réception qui réunira désormais une fois par an les nouveaux roybonnais. Une manière conviviale de mieux faire connaissance.

► Cette manifestation se tiendra le vendredi 26 octobre à 18h30, dans la salle du Conseil Municipal. Les nouveaux arrivants recensés recevront tous une invitation individuelle.



DIMANCHE 4 NOVEMBRE



SAMEDI 10 NOVEMBRE

Une famille sur les planches

LE THÉÂTRE DU NEZ PRÉSENTE:

UNE FAMILLE SUR LES PLANCHES

(On s'était dit rendez-vous dans vingt ans...)

Salle des fêtes de Roybon
Représentation de la création 2018

Le Samedi 10 novembre à 20H00
Ouverture des portes à 19h00

Entrée 6€ / Gratuit pour les moins de 12 ans
Buvette / Soupe de potiron offerte!

VENEZ NOMBREUX!!!

C'est la 20^e pièce entièrement écrite, mise en scène et jouée par la troupe du Théâtre du Nez, créée à l'origine dans le cadre des festivités entourant le 14 juillet à Roybon.

Cette année, ils ont concocté un menu spécial pour cet anniversaire, qui pourrait (presque) être leur histoire, mais c'est bien entendu une pure fiction et comme le dit la célèbre phrase dans bien des génériques : "Toute ressemblance avec des événements ou des personnes existantes ou ayant existé ne serait que pure coïncidence" (Quoique...).

Vous découvrirez donc deux familles que tout oppose qui finiront par se réunir pour la bonne cause : celle de vous divertir par une histoire drôle, sans prétentions, dans une formule qui fait le succès de la troupe depuis le début et qui s'est même parfois expatriée vers les contrées du Roquefort ou du Madiran et du foie gras en rencontrant toujours un écho enthousiaste auprès d'un public conquis.

Place donc aux Desgachons de Morcourt et aux Proloski, confrontés à deux coachs comme on en voit rarement, mais aussi à un voisin pénible, un huissier pointilleux et un couple de concierges pas vraiment efficaces. Le tout sur fonds de télé-crochet théâtral auquel les pensionnaires du Palais Royal n'avaient pas encore songé, mais notre troupe de loufoques a réparé cet oubli.

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

100^e anniversaire de l'Armistice



Le dimanche 11 novembre à 11h, le Maire présidera la cérémonie de commémoration de l'Armistice de la guerre 14/18. Il s'agira du 100^e anniversaire de la fin de la grande guerre.

Il faut rappeler que cet terrible conflit fit 18 600 000 victimes dont 1 700 000 français.

► La municipalité appelle tous ceux qui le souhaitent à se rassembler autour des porte-drapeaux, devant le monument aux morts, pour ce moment de souvenir et de recueillement.

SAMEDI 17 NOVEMBRE

Concert classique



A l'invitation de la municipalité, la société philharmonique de La Côte Saint-André et l'ensemble de Clarinette de Voiron donneront un concert le vendredi 17 novembre à 20h30 à l'église de Roybon.

Parmi les compositeurs qui seront interprétés on peut citer Berlioz, Bizet et Cazzolla.

📞 Il y aura une billetterie sur place (tarif unique 5 €) et les personnes qui souhaitent acheter une place à l'avance peuvent le faire à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

SAMEDI 24 NOVEMBRE

Au programme des anciens



Le traditionnel repas de fin d'année

Cette année le repas des anciens offert par la municipalité se tiendra le samedi 24 novembre.

Toutes les personnes concernées recevront naturellement une invitation en bonne et due forme.

Les activités du Club de la Haute-Galaure :

► Manifestations pour le mois d'octobre : Mardi et vendredi au club, divers jeux de société : cartes, dominos, scrabble etc...

► Mardi après-midi, si le temps le permet, pétanque aux Charmilles.

► Dimanche 21 octobre repas dansant à midi, avec accordéoniste, ouvert à tous. Inscriptions pour le 13 octobre au plus tard.

SAMEDI 15 DECEMBRE



Enquête sur les conditions de travail

Enquête conditions de travail

Une enquête nationale sur les conditions de travail et les parcours professionnels d'octobre 2018 à mai 2019

L'INSEE réalise une enquête statistique sur les conditions de travail auprès des personnes résidant en France.

L'ensemble de l'enquête est réalisée sur un échantillon d'environ 34 500 logements. Elle est obligatoire.

Parmi ces logements certains se situent sur la commune. Ces ménages seront interrogés par un enquêteur de l'INSEE, muni d'une carte officielle. Les personnes concernées seront prévenues individuellement par lettre et informées du nom de l'enquêteur.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Vous avez 16 ans ? faites-vous recenser !

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Cette démarche est obligatoire.

Il est également possible de le faire via internet en se créant un compte sur le site :

🌐 www.service-public.fr

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans

Pour tout renseignement :

prendre contact avec le Secrétariat de Mairie

📞 04 76 36 21 79



SOUVENIRS DU 24 SEPTEMBRE 1988 : INAUGURATION DU MONUMENT RÉNOVÉ

Sachant que l'année 1788 a été celle de la naissance en Isère de la Révolution Française, le Conseil Municipal avait eu l'idée de coupler les deux événements : **d'une part la cérémonie pour la rénovation de la "Statue de la Liberté" Place Saint-Romme, et d'autre part celle de la plantation d'un arbre de la "Liberté" face au stade.**



La première cérémonie se déroula donc devant la "Statue" en présence de diverses personnalités. La Fanfare de Thodure, "L'Écho des Remparts", donna le coup d'envoi.

Le Maire, Henri Trouillet, rappela que la rénovation du "Monument" avait été financée par la Municipalité et le Contrat de Pays. Ensuite, le Président du "Club des Amis de Miss Liberty", Jean Mathiot - venu tout spécialement de Paris, accompagné de Jacques Birou, le secrétaire de l'association - souligna le privilège de Roybon de posséder une "Liberté". Il lança un appel à toutes les villes de France et du monde en possédant une, de s'unir plus particulièrement pour défendre les principes de liberté. (*Bien sûr, je fais partie du "Club"*).

Je pris, à mon tour, la parole, pour faire l'historique du "Monument". Et c'est alors que la Fanfare de Thodure interpréta magistralement le fameux morceau : "Le Proscrit Dauphinois", joué pour la 1ère fois en 1906, par une douzaine de sociétés de musique lors de l'Inauguration du "Monument", si vous vous rappelez bien. Cela m'aurait fait plaisir que la Fanfare du Grand-Serre y soit associée, car c'est grâce à elle, présente à cette manifestation en 1906 justement, que j'ai retrouvé le "conducteur" et les partitions dont les musiciens se sont servis, mais cela n'a pas été le cas. Dommage !

La télévision régionale fut associée à l'événement. En effet, une équipe de FR3 Alpes-Grenoble est venue faire un reportage. Il y fut question de l'inauguration de la statue et de mon exposition d'alors. Dans son sujet, la journaliste, Valérie Benais, a interviewé M. le Maire, M. Jean Mathiot et moi-même. Elle nous fit enregistrer sur une cassette "Le Journal des Alpes" au cours duquel le sujet allait être diffusé ce soir-là, parce qu'il n'est pas reçu dans notre secteur.



Discours H. Trouillet

Puis, tout le monde fut convié à descendre en bas du village pour la plantation de l'Arbre de la Liberté devant le stade ! Après la plantation, des enfants des écoles lurent des poèmes et des textes sur la liberté. Puis, les choristes de la Haute-Galaure interprétèrent "La Carmagnole". Le soir, à la salle des fêtes jouxtant le stade, Jean-Yves Ravetto, 1er prix de la Chanson Française 1987, interpréta avec deux accompagnateurs, des Chansons pour la Liberté.

Un seul regret pour ce jour : sur la carte d'invitation n'était pas porté l'exposition sur la Statue de la Liberté. Pourtant, elle était bien visible dans la salle du conseil dans laquelle on pouvait aussi remarquer un panneau avec une carte de France sur laquelle étaient déposées toutes les réponses à la centaine de lettres envoyées aux villes possédant une "Liberté" ou une œuvre de Bartholdi avec enveloppe réponse et timbres pour dédommagement. Les postes avaient répondu pratiquement à 100 %. Etaient visibles aussi trois panneaux (avec 39 photos) sur le départ, la réfection et le retour de la statue de Roybon.

L'exposition a duré plusieurs semaines et pendant la campagne en vue de l'élection du conseiller général (Maurice Point), ainsi que les diverses réunions qui se sont tenues dans cette salle en ont bénéficié.

Gabriel Bret



SAMEDI 20 OCT. À 20H30

← SALLE DES FÊTES DE ROYBON →

LES SWINGIRLS

JAZZY ! GIRLY ! FUNNY !



P.A.F. : 10€ / GRATUIT POUR LES -12 ANS / +80 ANS
Au profit de l'Association "Pour des Sourires"

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS **04 76 36 31 00**

